

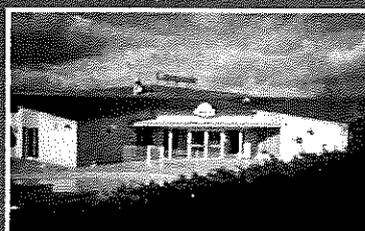
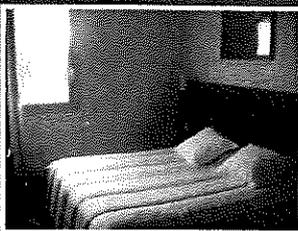
**CBRE**  
**INVESTORS**  
CB RICHARD ELLIS INVESTORS

# DYNAMIQUE HOTELS

**SOUSCRIPTION D'OBLIGATIONS**



*Seconde levée de capitaux*



MURE SA  
Adresse : 113 cours Albert Thomas  
Ville : 69 003 LYON

CB Richard Ellis Investors SAS  
Président de Dynamique Hôtels  
65, av des Champs Elysées  
75008 Paris

A l'attention de Monsieur Thibault de Valence

Paris, le 7 Mars 2008

Cher Monsieur,

Je reconnais par la présente avoir reçu et pris connaissance d'une copie de la plaquette commerciale et de la notice d'information de Dynamique Hôtels (DH) (ci-jointes en Annexe 1), des statuts de DH (ci-joints en Annexe 2), du pacte d'associés de DH (ci-joint en Annexe 3), du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des associés de DH en date du 5 octobre 2007 (ci-joint en annexe 4), du modèle de protocole de gestion (ci-joint en Annexe 5), des modalités d'émission d'obligations convertibles d'un montant maximum de 66.150.000 d'euros (ci-joint en Annexe 6) à émettre par DH (*l'Emprunt Obligatoire*) et du projet de bulletin de souscription à l'Emprunt Obligatoire (ci-joint en Annexe 7).

Je vous confirme que je décide de prendre les engagements décrits dans la présente sur la base de ces documents. Je déclare, en ma qualité d'investisseur averti, que j'ai entièrement revu et compris le contenu de ces documents et que les informations contenues dans ces documents sont suffisantes pour évaluer les risques inhérents à mes engagements.

En vue d'organiser le financement de DH, je m'engage irrévocablement par la présente, à première demande de DH, à :

- (i) signer un bulletin de souscription à l'emprunt obligataire émis par DH conforme au modèle joint en Annexe 7, pour une souscription d'un montant maximum de neuf cent quarante-cinq mille euros (945000 €) représentant un nombre maximum de 900000 obligations de 1,05 € de valeur nominale chacune ;
- (ii) conformément aux stipulations du bulletin de souscription mentionné au paragraphe (i) ci-dessus, verser en numéraire 1/3 du montant nominal des obligations souscrites visé au paragraphe (i) lors de la souscription, et verser le solde sur appels de fonds du Président de DH avec un préavis de 30 jours calendaires et au plus tard le 31 décembre 2008 ;
- (iii) adhérer au pacte d'associés figurant en Annexe 3, établi lors de l'entrée dans le capital de la Société des premiers investisseurs, et applicable dans les mêmes conditions à tous les investisseurs y adhérant ultérieurement.

Les versements devront être effectués par virement bancaire sur le compte ouvert au nom de DH dans les livres de l'établissement de crédit dont les références me seront notifiées au moins 15 jours ouvrés avant la date du premier versement des fonds.

Je m'engage par ailleurs, lors de toute assemblée générale des obligataires convoquée afin de se prononcer sur un éventuel report de la date de libération des souscriptions à l'emprunt obligataire, à

voter en faveur du report soumis à ladite assemblée générale, dès lors que ce report ne dépasse pas la fin du quatrième trimestre civil suivant la date d'émission des obligations.

En garantie de mes engagements précités, je procède ce jour au règlement de frais de souscription de 1,5 centime d'euro par obligation souscrite, soit treize mille cinq cents euros (13500 €), par le débit de mon compte au profit de CBRE Investors SAS qui a fait l'avance de tous les frais liés à la préparation de l'investissement décrit dans les documents ci-joints. Ces frais de souscription seront définitivement acquis à CBRE Investors SAS sauf en cas d'annulation de la souscription qui ne me serait pas imputable.

Afin de faciliter la mise en œuvre de mes engagements décrits ci-dessus, je décide d'accorder une délégation de pouvoirs et de signature, à CB Richard Ellis Investors SAS, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé 65, avenue des Champs Elysées (75008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 432 887 040 (*CBRE Investors SAS*), avec faculté d'agir pour une durée d'une année, dans la limite des propres pouvoirs dont je dispose pour :

- Signer le bulletin de souscription à l'emprunt obligataire d'un montant total maximum de neuf cent quarante-cinq mille euros à émettre par le Président de DH en application de la délégation de compétence qui a été accordée à son profit par décision de l'assemblée générale des associés en date du 5 octobre 2007, correspondant à la souscription du nombre maximal d'obligations visé au paragraphe (i) ci-dessus,
- Adhérer en mon nom et pour mon compte au pacte d'associés de DH, (ci-joint en Annexe 3),
- Me représenter à l'assemblée générale des obligataires de DH,
- Et, plus généralement, faire le nécessaire dans le cadre des opérations visées aux présentes.

CBRE Investors SAS exercera effectivement et personnellement lesdits pouvoirs.

Dans le cas où les obligataires souhaiteraient nommer un nouveau représentant, ils pourront en décider ainsi à la majorité des deux tiers.

CBRE Investors SAS pourra mettre fin intégralement ou partiellement à la présente délégation de pouvoirs et de signature à tout moment sans que je puisse invoquer le droit à quelque indemnité que ce soit.

Dans l'hypothèse où DH ne réaliserait pas l'émission des obligations convertibles décrites en Annexe 6, les présents engagements deviendront caducs de plein droit. Dans ce cas, CBRE Investors SAS s'engage à me rembourser l'intégralité des frais de souscription mentionnés ci-dessus.

Dans l'hypothèse où je déciderai de ne pas souscrire à une autre émission d'actions et/ou d'obligations qui seraient décidée par l'assemblée de DH, je m'engage dès à présent à renoncer à souscrire aux nouvelles valeurs mobilières qui devraient être émises à l'effet de préserver mes droits d'obligataires, et ce en application des dispositions de l'article L.228-99 2° du Code de Commerce et du contrat d'émission.

Je donne donc pouvoir à CBRE Investors SAS à l'effet de notifier cette renonciation à la Société en mon nom, et en temps utile.

Je m'engage à garder confidentielles toutes informations que je recevrais concernant DH, les sociétés du groupe, les autres associés, les autres investisseurs et les sociétés de gestion de portefeuilles qui ne sont pas dans le domaine public

La présente lettre est régie et s'interprète conformément à la loi française.

La version française de cette lettre et de ses annexes est celle qui fait foi entre les parties et demeure disponible auprès de Maître Jean Reberat – Etude Theret – Notaire à Paris 16 avenue Kléber – 75116 PARIS, pour tout investisseur ayant signé la version anglaise de la présente documentation.

MURE SA

« Bon pour délégation de pouvoirs et de signature »

Bon pour délégation de pouvoirs et de signature  
uPitang

EN ANNEXE AVEC LES ANNEXES 1A  
présentées ont été reliées par le  
procédé ASSEMBLACT R.C.  
empêchant toute substitution ou  
addition et sont seulement signées  
à la dernière page.

CBRE Investors SAS, représentée par Monsieur Thibault de Valence

« Accepté »

« Bon pour acceptation de pouvoirs et de signature »

Accepté, Bon pour  
acceptation de  
pouvoirs et de  
signature

Annexe 1

Annexe 2

Annexe 3

Annexe 4

Annexe 5

Annexe 6

Annexe 7